L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 72, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN, 21 JANVIER.

VAPEURS

## COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE.

SERVICE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les vapeurs de cette ligne desservent régulièrement le service postal entre [illegible]

DE PARIS, partira Samedi, 28 Janvier, à midi précis.

PRIX DU PASSAGE suivant la classe payable en or ou son équivalent en papier.

POUR BREST OU LE HAVRE:

Chambres cabine, $150. Deuxième cabine, $80.

On peut obtenir billets à la Nouvelle-Orléans [illegible] de la Compagnie, [illegible] Rue, No 42 [illegible] et [illegible] New-York.

REMARQUE SPECIALE—Dorénavant les billets de cette ligne [illegible] à Southampton, Londres, pour débarquer les voyageurs [illegible]

L. GRAND & Cie.,
agents, rue Carondelet, No. 42.

BREME.

Ligne de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers, entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Havre, à Southampton et à La Havane.

LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD

[illegible] septembre prochain:

[illegible], en allant en Europe, à La Havane, au Havre, et en revenant, à La Havane pour compléter leur cargaison et débarquer les [illegible] de départ seront désignés plus tard.

PRIX DU PASSAGE:

Brême ou du Havre à la Havane ou à la [illegible]

Chambres cabines..... $100 ou or.
Entrepont..... 60 "
Chambres cabines du Havre à Southampton ou Havre ou à [illegible]
Chambres cabines..... $60 ou or.
Entrepont..... 40 "
Chambres cabines de la Havane à Southampton ou Havre ou à [illegible]
Chambres cabines..... $60 ou or.
Entrepont..... 40 "
[illegible] de Brême ou du Havre à la Nouvelle-Orléans ou à la Nile-Orléans suivant [illegible]

Les steamers de la ligne entre New York et Brême partent tous les JEUDIS et SAMEDIS, et ceux entre Baltimore et Brême tous les MERCREDIS, touchant à Southampton.

Pour plus amples renseignements s'adresser à [illegible]

Ed. F. STOCKMEYER, Agent,
No 46 Rue Union.

Pour New-York

Ligne de Steamers du Commerce.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

[illegible]MENT CITY..... Capt. Geo. L. Norton
[illegible]RMAN..... Capt.——
[illegible]L MEADE..... Capt. J. W. Sumpter,
[illegible]-STATES..... Capt. H. Smith,
[illegible]SSIPPI..... Capt. W. F. Henry,
[illegible]STERN METROPOLIS..... Capt. H. S. Quick'
[illegible]LY B. SOUDER, Capt.——

Partant de New-York, tous les samedis, [illegible] steamer

MISSISSIPPI,
W. F. Henry, commandant

[illegible]ra de son wharf, en face de la rue Jefferson [illegible] SAMEDI, 21 janvier, à 3 heures du matin.

[illegible] consignataires ont d'excellentes [illegible]
Chambres..... $50 00.
Entrepont..... 25 00.

[illegible] des billets de connaissements pour Le Glasgow Hamburg et Brême.

[illegible] de passage de 1re classe et d'entrepont [illegible] pour Liverpool et le continent [illegible] New York tous les mercredis, sont à [illegible] bureau.

[illegible] ont un passage, s'adresser à
LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No. 28.

Pour New-York, directement.

Ligne de Steamers-Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE DES Steamers suivants:

GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTEZ,
ST-LOUIS.

Le steamer ST-LOUIS,
Whitehead commandant

partira de son wharf, au pied de la rue Poydras SAMEDI, 21 janvier, à 3 heures A. M.

[illegible]ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No. 42.

Vinkenburg.

Départ régulier tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,
T. L. Leathers, capitaine,
Jean AYLES, commis.

Touchant à Plaquemine, Baton Rouge, [illegible], Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, [illegible] et Vicksburg.

Pour Vicksburg et Natchez, [illegible] Vicksburg et Natchez se relient avec les bateaux [illegible] pour Red River, Yazoo, Tallahatchie [illegible] Bateau de service régulier entre [illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, cour Gentoune et Delta.

POUR LES ATCHAFALAYA ET L'ARCHELAYA.

Le bateau à vapeur BOB ROY, d'un fort tirant d'eau, capitaine D. E. Grove, commis W. W. Case, partira [illegible] SAMEDI, à 3 heures du soir. Il [illegible] pour tous les débarcadères de la rivière du Teche et de la rivière [illegible]

[illegible] pour renseignements, s'adresser [illegible] Débarcadère d'habitations de [illegible] seront l'objet d'une attention spéciale. [illegible] ou en passage, s'adresser à
GEO. D. RITE.
Au No 17 de la rue Tchoupitoulas.

La Côte et Baton Rouge.

Le bateau à vapeur ST. JOHN,
W. R. Gremillion, commandant,
[illegible] Mc. Lemore,
[illegible] NCHE matin et [illegible] heures, et [illegible] SAMEDI matin, à 5 heures, à son retour à [illegible], il fera la Côte à jour, et [illegible] LUNDIS, MARDIS et VENDREDIS matin, à 5 heures, exactement sur la Levée pour recevoir [illegible]

[illegible] pour passage, s'adresser à bord ou à
P. C. DE LAGOUTTE,
No 11 Conti.

Pour la Côte et Baton Rouge.

Le bateau à vapeur BART LE, capitaine W. R. Bremond, [illegible] commis John A. Bremond, partira tous les LUNDIS et VENDREDIS, matin, à 5 heures.

[illegible] pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
BENNETT & ADAMS,
Au No. 11 de Commercial Place.

La Côte et Donaldsonville.

Pour la Côte et Donaldsonville.

Le bateau à vapeur LA BELLE A, capitaine J. E. Le Blanc, commis [illegible] partira de la Nile-Orléans [illegible] heures et tous les Mardis et Jeudis, à [illegible]

[illegible] ont un [illegible] de la Levée à toute heure du [illegible]

[illegible] un passage, s'adresser à bord ou à
[illegible] aux Nos 9 et 11 de la rue Delta.

Pour la côte et Donaldsonville.

Le steamer rapide de la côte, [illegible] capitaine H. M. Lesley, partira de la Nile-Orléans tous les lundis, [illegible] et vendredis à midi; on [illegible] de [illegible] et [illegible] pour Donaldsonville. Ce steamer [illegible] pour recevoir [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à
[illegible] GORAYE,
No 33, Vieilles-Levée.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Service régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Le steamer [illegible] HOPE,
[illegible] P. A. Aucoin, capitaine, P. A. [illegible] et N. A. [illegible] commis, partira de la Nile-Orléans, [illegible] MARDIS matin, et tous les VENDREDIS soir à 5 heures.

[illegible] pour passage, s'adresser à bord ou à [illegible] Levée, à la hauteur de la rue Conti, pour recevoir un fret [illegible]

Pour la Côte jusqu'à la paroisse St. Jacques [illegible] Le nouveau remorqueur indépendant [illegible] Capitaine Taylor, capitaine; [illegible] commis, partira [illegible] et [illegible] pour retour à la Nouvelle-Orléans, [illegible] de [illegible] Mercredis et Samedis matin, à 6 heures, [illegible] passage [illegible] que [illegible] [illegible] modéré.

[illegible] un passage, s'adresser à bord [illegible] ou [illegible] pour [illegible] au commencement sur la [illegible] de la rue Conti, pour recevoir [illegible]

Arrangement d'hiver.

Ligne de Steamers de la Nouvelle-Orléans [illegible] Nos 9 et 11 de la rue Delta.

Mandeville, Lovisbery, Madisonville et [illegible]

Le steamer de ces deux ports et à heure [illegible]

ARIEL,
Capitaine Wiley,

partira [illegible] LUNDIS et JEUDIS à 5 heures du matin, et MARDIS et VENDREDIS, à l'arrivée du train de 9 heures [illegible]

[illegible] pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
COHEN M. SORIA,
Aux Nos 14 et 16 de la rue de Tchoupitoulas.

GUARDIAN MUTUAL LIFE
INSURANCE Co., of NEW-YORK,
ORGANISÉE EN 1859.

Capital Police de pour être fondées.

Ligne de Vente d'Hypothèque. — Actions [illegible]

DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT, 20 POUR CENT.

Excel de cette [illegible] dépôt [illegible] pour tous [illegible] [illegible] souscrites.

ÉTAT DES AFFAIRES.

[illegible] en vigueur..... $50,000,000
[illegible] [illegible]..... 1,000,000
[illegible] [illegible]..... 1,000,000
[illegible] [illegible]..... 600,000

Bureau Principal,
No 108, Broadway.

W. H. [illegible], Président.
W. T. HOOKER, Vice-Président.
L. McADAM, Actuaire et Secrétaire.

DIRECTEURS:

Hon. John A. Dix, [illegible]
[illegible] J. Orton, [illegible]
William T. Hooker, Wall Street,
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co.),
Charles G. Rockwood, détaillant, Bleecker Building
Co.,
Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York,
Mitch C. Mason, tailleur,
Thomas Bailey, [illegible] Bailey & Co.,
Benjamin B. Sherman, [illegible] New-York Steam [illegible] Company,
Aaron Arnold, [illegible] Arnold, Constable & Co.,
Richard H. Ferris, [illegible]
D. V. Haughwout, [illegible] D. V. Haughwout & Co.
William Whitlock, [illegible] W. Whitlock & Co.,
James H. Price, [illegible]
William W. Wright, [illegible]
Charles J. Martin, [illegible]
William Allen, [illegible]
George W. Carter, [illegible] Fulton, New-York.
George T. Hope, [illegible] Commerce, New-York.
Pierre Cushing, [illegible]
John H. [illegible], New York Piers,
Walton H. Pendleton, [illegible] Pendleton et Tyson,
Third Street,
Edward H. [illegible], Newark, New-Jersey,
George W. Fields, [illegible]
W. L. Ogden, [illegible]

Agents de la Nouvelle-Orléans,
[illegible]

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

Vous devez [illegible] que le Newfoundland Bitter [illegible] dans le monde et [illegible] sympathique [illegible] fait le public [illegible] phénomènes. Les corrections de guérisons obtenues par notre [illegible] de [illegible] dépassent [illegible] [illegible] [illegible]